

# NBBOA NEWSLETTER



Spring 2018

## PRESIDENT'S MESSAGE

Welcome to the first of a new regular series of NBBOA newsletters! The Executive is excited to launch this newsletter to keep our members better informed of what's going on with the NBBOA and how we can support you in your roles as building officials. We welcome feedback and lots of questions. Hope you enjoy the first edition!

- Amy Poffenroth,  
President

### PRIZE ALERT:

A reminder to members that anyone who registers for the conference BEFORE March 23 will be entered to win one of two \$50 prepaid Visa Cards!

## COMMUNITY PLANNING & LOCAL GOVERNANCE ACTS

As of January 1<sup>st</sup>, 2018, the changes to the Community Planning Act & the Local Governance Act became effective. Complete summaries of all the changes in both French and English can be found on the NBBOA website under News. Members are reminded to get a legal opinion on how these changes affect you moving forward.

The NBBOA remains committed to engaging with all stakeholders in this matter and will keep the membership updated with regard to any relevant changes.

---

*<http://nbboa.ca/summaries-of-changes-to-community-planning-local-governance-acts/>*

---

## NBBOA WEBSITE

Did you know? The majority of your questions can actually be answered by checking out our newly revamped website ([www.nbboa.ca](http://www.nbboa.ca)). Here are some FAQs to help serve you better:

### **q. Where can I find the course calendar & prices for these courses?**

The course calendar is found under the Education section of our website. Prices are included beside each course name and these prices **include HST**.

### **q. Which ICC exam corresponds with the course I just took?**

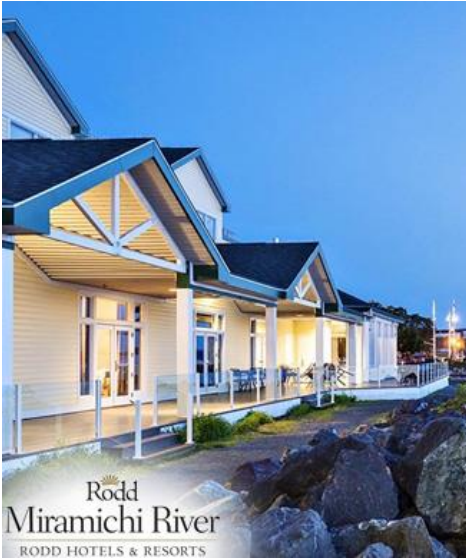
If you just took our communications, legal, barrier free, part 9 plans examinations, or part 3 plans examinations, there are no ICC exams associated with those courses because they are owned by the NBBOA. Otherwise, an equivalency table can be found in the course calendar.

### **q. When can I write an ICC exam? What happens if I miss my ICC exam writing date?**

ICC exams are on par with national standards. This means they need to be written on a specific date and ordered **at least three weeks** in advance. If you have to miss the exam due to illness or extenuating circumstances, **you need to write within two weeks** or you forfeit your exam fee. Refer to the course calendar for the 2018 ICC exam dates.

### **q. Do I become automatically qualified after taking the required courses?**

There is a certification process in place to ensure nobody "slips through the cracks" and follows the national standards. As soon as you finish your required courses for the level you are qualifying for, let us know! The website has certification applications under the Certification tab. Most of your questions regarding certification can be answered by reviewing these forms.



Contact Us  
PO box 3193 Station B, Fredericton NB  
E3A 5G9  
506.470.3375  
info@nbboa.ca  
nbboa.ca

#### q. I'm NBCBO Level 3 certified. Now what?

Congratulations! Be sure to keep your education up to date by taking our maintenance courses. The NBBOA is currently working on a solution to track maintenance points. **In the meantime, make sure you pay your yearly dues.** Your certification is at risk of being revoked if you fail to pay your dues after one year.

### ICC EXAM OUTLINES

Members are reminded that the exam outlines for all ACBOA courses are posted on the website under the Education tab. ACBOA courses include The House, Small Buildings, Large Buildings, and Complex Buildings. These outlines will direct members on the exact topics they need to study in order to be successful. The NBBOA would also like to remind their members that we do not have access to exams once they are sent back to ICC. Exam results are sent to the executive assistant between 6-8 weeks after the writing date. The member can then expect to receive a letter from ICC with their pass/fail message as well as a table that shows the subjects they scored well in and what subjects to improve upon.

---

<http://nbboa.ca/wp-content/uploads/2017/04/ACBOA-Exam-Outlines.pdf>

---

### NBBOA MAINTENANCE COURSE, CONFERENCE & AGM

The 2018 NBBOA Conference & AGM will be held in Miramichi from April 25-27 at the Rodd Miramichi River. On April 25<sup>th</sup>, the NBBOA is pleased to offer two sessions with three of Ontario's finest educators in the field. From Orr Brown Engineering, Alison Orr & Marianne Brown's particular area of specialty is municipal liability claims with respect to standard of care related to building inspections and plan examination. From Building Knowledge Canada, there are few professionals in Ontario that can match Gord Cooke's broad knowledge of the inner workings of a house. Highly regarded in the Ontario homebuilding industry, Gord is a professional engineer, trainer, author, and industry consultant. With over 25 years of experience, he is an

effective and passionate building science educator and advocate for better building practices and energy efficiency. On Thursday, April 26<sup>th</sup>, a panel has been assembled to answer your questions about roles and responsibilities of complementary building professionals. This panel includes an engineer from APEGNB, an architect from AANB, and an interior designer from ARIDNB. Legislation changes that affect building officials in New Brunswick will also be discussed. With plenty of events with live entertainment, great speakers, and at a beautiful location, you won't want to miss out! Registration forms are available on the NBBOA website, with the deadline to register being April 13<sup>th</sup>. Act fast, because the Rodd Miramichi River is only holding rooms for NBBOA conference attendees at a special rate of \$125 until March 23<sup>rd</sup>.

# BULLETIN DE L'AOCNB



Printemps 2018

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bienvenue au premier numéro du nouveau bulletin régulier de l'AOCNB. C'est avec un certain enthousiasme que le Comité exécutif lance ce nouveau bulletin qui vise à tenir nos membres informés des dernières nouvelles de l'AOCNB et de la manière dont nous pouvons les soutenir dans leur rôle d'officiels de la construction. N'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires ainsi que toutes les questions que vous pourriez vous poser. En espérant que vous apprécierez ce premier numéro!

- Amy Poffenroth,  
présidente

### TENTEZ VOTRE CHANCE :

Nous rappelons aux membres que toute personne s'inscrivant à la conférence AVANT le 23 mars aura la chance de gagner une des trois cartes Visa prépayées d'une valeur de 50 \$!

## LOI SUR L'URBANISME ET LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE

Les modifications apportées à la *Loi sur l'urbanisme* et à la *Loi sur la gouvernance locale* sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Des résumés complets des modifications apportées peuvent être consultés en français et en anglais sur le site Web de l'AOCNB, à la section News (actualités). Nous rappelons à nos membres d'obtenir l'avis d'un conseiller juridique concernant la manière dont ces modifications auront des répercussions sur leurs activités à l'avenir.

L'AOCNB reste mobilisée pour coopérer avec tous les intervenants sur cette question et rendra compte à ses membres de tout changement pertinent.

---

<http://nbboa.ca/summaries-of-changes-to-community-planning-local-governance-acts/>

---

## SITE WEB DE L'AOCNB

Le saviez-vous? Vous trouverez des réponses à la plupart de vos questions en consultant la nouvelle version de notre site Web ([www.nbboa.ca](http://www.nbboa.ca)). Voici les réponses à des questions courantes :

### Q. Où est-ce que je peux trouver le calendrier de cours et les prix?

Le calendrier de cours est présenté à la section Education (enseignement) de notre site Web. Le prix est indiqué à côté de chaque titre de cours et **inclut la TVH**.

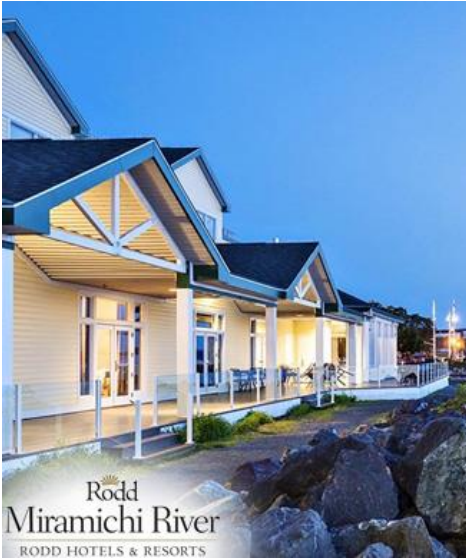
### Q. Quel examen de l'International Code Council (ICC) correspond au cours que je viens de suivre?

Si vous venez de suivre les cours intitulés « Communication Skills for Building Officials », « Legal Processes and Responsibilities », « Barrier Free Design », « Part 9 – Plans Examination » ou « Part 3 – Plans Examination », il n'existe aucune correspondance avec les examens de l'ICC, car l'AOCNB est propriétaire de ces cours. Pour les autres examens, un tableau d'équivalence peut être consulté dans le calendrier de cours.

### Q. Quand est-ce que je peux passer un examen de l'ICC? Que se passe-t-il si je manque la date de mon examen de l'ICC?

Les examens de l'ICC suivent les normes nationales. Donc, ils doivent être passés à une date précise et commandés **au moins trois semaines** à l'avance. Si vous devez manquer un examen pour des raisons médicales ou à cause de circonstances particulières, **vous devez le passer dans les deux semaines qui suivent**, sinon vous perdrez vos frais d'inscription à l'examen. Consultez le calendrier de cours pour trouver les dates d'examen de l'ICC pour 2018.

### Q. Est-ce que je suis automatiquement admissible après avoir suivi les cours obligatoires?



Communiquez avec nous  
PO box 3193 Station B, Fredericton NB  
E3A 5G9  
506.470.3375  
info@nbboa.ca  
nbboa.ca

Un processus de certification a été mis en place pour s'assurer que personne ne peut « passer à travers les mailles du filet » et que tout le monde respecte les normes nationales. Dès que vous avez terminé les cours obligatoires pour le niveau que vous souhaitez obtenir, faites-le-nous savoir! Le site Web contient des formulaires de demande de certification à la section « Certification ». Vous trouverez la plupart des réponses à vos questions sur la certification en consultant ces formulaires.

### **Q. Je suis officiellement certifié relativement au code du bâtiment du Nouveau-Brunswick (OCCBNB) niveau 3. Et maintenant?**

Félicitations! Assurez-vous de tenir votre formation à jour en suivant nos cours de maintien des acquis, des cours pour lesquels l'AOCNB cherche à élaborer une solution pour assurer le suivi des points. **Entre-temps, n'oubliez pas de payer vos cotisations annuelles.** Si vous ne le faites pas, votre certification pourrait vous être retirée après une année.

## **DESCRIPTIONS DES EXAMENS DE L'ICC**

Nous rappelons aux membres que les descriptions de tous les examens correspondant aux cours de l'ACBOA sont publiées sur le site Web, à la section Education (enseignement). Les cours de l'ACBOA sont les suivants : « The House », « Small Buildings », « Large Buildings » et « Complex Buildings ». Ces descriptions orienteront les membres vers les sujets exacts qu'ils doivent étudier pour réussir. L'AOCNB souhaite également rappeler aux membres que nous n'avons plus accès aux examens une fois qu'ils ont été renvoyés à l'ICC. Les résultats aux examens sont envoyés à l'adjointe de direction 6 à 8 semaines après la date de passage. Les membres peuvent s'attendre à recevoir une lettre de l'ICC indiquant leur réussite ou leur échec, ainsi qu'un tableau indiquant les sujets pour lesquels ils ont reçu une bonne note et ceux qui peuvent être améliorés.

---

<http://nbboa.ca/wp-content/uploads/2017/04/ACBOA-Exam-Outlines.pdf>

---

## **COURS DE MAINTIEN, CONFÉRENCE ET AGA DE L'AOCNB**

La conférence et assemblée générale annuelle (AGA) de l'AOCNB aura lieu du 25 au 27 avril au Rodd Miramichi River, à Miramichi. Le 25 avril, l'AOCNB vous propose deux séances avec trois des meilleurs éducateurs de l'Ontario dans ce domaine. Les plaintes relatives à la responsabilité des municipalités en ce qui concerne les normes de diligence en matière d'inspection des bâtiments et d'examen des plans sont la spécialité d'Alison Orr et de Marianne Brown, d'Orr Brown Engineering. En Ontario, peu de professionnels peuvent se vanter de disposer d'autant de connaissances sur le fonctionnement interne d'une habitation que Gord Cooke, de Building Knowledge Canada. Tenu en haute estime par les membres du secteur de la construction individuelle de l'Ontario, Gord Cooke est ingénieur, formateur, auteur et consultant de l'industrie. Ses 25 années d'expérience font de lui un éducateur efficace et passionné en science du bâtiment qui plaide pour la mise en place de meilleures pratiques en construction et d'efficacité énergétique. Le jeudi 26 avril, un panel d'experts a été convié pour répondre à vos questions à propos des rôles et responsabilités des professionnels complémentaires du secteur de la construction. Ce panel est composé d'un ingénieur AIGNB, d'un architecte de l'AANB et d'un designer d'intérieur de l'ADIINB. Les modifications législatives qui ont des répercussions sur les officiels de la construction seront également abordées. Un événement à ne pas manquer : activités intéressantes, spectacle sur scène et excellents orateurs dans un cadre splendide. Inscription sur le site Web de l'AOCNB d'ici le **13 avril**. Le tarif spécial de l'AOCNB (125 \$) du Rodd Miramichi River est offert jusqu'au **23 mars**.